2007-04212/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Une entente à venir de 600 000 $

La ministre Line Beauchamp annonce une aide financière de 300 000 $ pour le développement culturel de la Ville de Lévis

Lévis, le 20 novembre 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui une aide financière de 300 000 $ en vue de la signature prochaine d'une entente de développement culturel avec la Ville de Lévis qui totalisera 600 000 $ en incluant la contribution à venir de cette dernière. L'annonce a été faite en présence de la ministre déléguée à la Famille, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Lévis à l'Assemblée nationale, Mme Carole Théberge, et du maire de Lévis, M. Jean Garon.

« Je tiens à saluer le travail de la Ville de Lévis qui, depuis l'adoption de la première entente en 1996, joue un rôle très actif dans le développement culturel de son territoire et consacre des efforts importants pour favoriser l'accès de sa population aux arts, au patrimoine et à la culture », a déclaré la ministre Beauchamp.

En vertu de l'entente qui sera conclue sous peu, le ministère de la Culture et des Communications participera financièrement à la réalisation de divers projets jugés prioritaires par la Ville de Lévis et le Ministère, notamment en matière de soutien aux créateurs, de préservation et de mise en valeur des richesses culturelles locales.

« Je me réjouis de cette annonce, car la culture est un élément important pour les enfants et leurs familles. Elle permet aux familles de faire de belles découvertes, d'explorer des univers inconnus et, ainsi, de construire de nouveaux lieux d'échanges. Les activités culturelles offrent un temps d'arrêt pour renforcer les liens familiaux », a quant à elle ajouté la ministre déléguée à la Famille, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Lévis, Mme Carole Théberge.

Outil de planification, de gestion, de concertation entre la Ville et le Ministère, l'entente triennale de développement culturel comportera un certain nombre d'actions centrées, entre autres, sur les services à la population et sur la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle. La Ville de Lévis prévoit accorder à l'entente une somme de 300 000 $, ce qui portera à 600 000 $ l'investissement total pour le développement culturel de la nouvelle ville.

« L'offre de la ministre de la Culture et des Communications arrive vraiment au bon moment puisque, dans la foulée de notre exercice de planification stratégique, nous sommes sur le point d'adopter la première politique culturelle de la nouvelle ville de Lévis. Les retombées de cette politique et de la nouvelle entente se feront sentir sur l'ensemble de notre territoire et, j'en suis convaincu, contribueront à

rehausser la qualité de vie dont nous voulons faire un signe distinctif de notre Ville », a soutenu le maire de la Ville de Lévis, M. Jean Garon.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007